

# Le choc d'engagement solidaire : permettre à des volontaires de lever le doigt

15 mai 2026

Version de travail - Cahiers de Dediçi



Il arrive un moment où une politique publique ne peut plus seulement améliorer ses dispositifs. Elle doit aussi provoquer un mouvement humain.

Le soulagement des aidants est de cet ordre. On peut mieux informer. On peut mieux orienter. On peut simplifier les démarches. On peut coordonner les services. On peut publier des guides, créer des plateformes, ouvrir des accueils, organiser des parcours. Tout cela est nécessaire. Mais si, autour des situations de vulnérabilité, aucune personne nouvelle ne vient prendre une part de présence, les aidants risquent de rester seuls au cœur de la charge.

Le choc d'engagement solidaire part de cette évidence. Il ne s'agit pas d'un slogan. Il ne s'agit pas d'un événement de communication destiné à produire un effet rapide, puis à disparaître. Il s'agit d'un appel clair, politique, territorial, adressé aux personnes physiques : proches, citoyens, bénévoles, voisins, professionnels volontaires, retraités, membres d'associations, personnes ayant déjà connu l'aide, personnes prêtes à contribuer modestement mais réellement.

Cet appel pourrait dire simplement : autour de nous, des personnes vulnérables et des aidants ont besoin de présences humaines. Certaines situations sont trop lourdes pour une seule famille, trop complexes pour un seul aidant, trop fragiles pour des réponses seulement administratives. Pouvez-vous, à votre mesure, contribuer à un cercle de personnes de confiance ?

Lever le doigt ne veut pas dire s'engager sans limite. Cela ne veut pas dire devenir responsable de tout. Cela ne veut pas dire remplacer les familles, les professionnels, les mandataires ou les

institutions. Cela veut dire : je pourrais peut-être être utile, sous certaines conditions. Je peux dire ce que je sais faire, ce que je peux donner, ce que je ne peux pas donner, le territoire où je peux agir, le temps dont je dispose, les limites que je veux respecter, les situations dans lesquelles je me sentirais capable ou incapable d'intervenir.

Cette nuance est décisive. Un choc d'engagement solidaire ne doit pas produire une culpabilisation générale. Il ne doit pas dire aux citoyens : si vous ne venez pas, vous abandonnez les personnes vulnérables. Il doit plutôt ouvrir une possibilité : si vous sentez que vous pourriez tenir une petite part de présence, il existe un cadre pour vous accueillir, vous écouter, vous orienter, vous former, vous protéger, et peut-être vous relier un jour à une situation où votre présence aurait du sens.

La société contient probablement beaucoup de disponibilités invisibles. Des personnes n'osent pas se proposer parce qu'elles ne savent pas à qui s'adresser. D'autres ont peur d'être happées. D'autres pensent qu'elles n'ont pas assez de compétences. D'autres encore accepteraient une présence légère, mais refuseraient une responsabilité trop lourde. Certaines pourraient aider à comprendre un courrier, accompagner une démarche, visiter une personne, relayer une alerte, soutenir un aidant, participer à une veille, ou simplement être là à intervalles réguliers.

Le choc d'engagement solidaire doit permettre de rendre ces disponibilités visibles, sans les exposer brutalement. Il doit transformer une générosité diffuse en possibilités repérées, prudentes, accompagnées. Il doit permettre à des personnes de dire : "j'existe, je suis peut-être disponible, mais je veux que mon engagement soit respecté."

Ce point est très important. Les volontaires ne sont pas une ressource gratuite que l'on pourrait consommer pour compenser les manques du système. Ils sont des personnes. Ils ont leur vie, leurs forces, leurs fragilités, leurs contraintes, leurs peurs, leurs limites. Si l'on veut qu'ils contribuent durablement, il faut les considérer avec autant de respect que les personnes qu'ils viendraient aider. Une solidarité qui épuise ses volontaires finit par recréer ce qu'elle voulait soulager.

Il faut donc penser le choc d'engagement comme une porte d'entrée vers une construction longue. La première étape consiste à appeler. La deuxième consiste à écouter ceux qui répondent. La troisième consiste à comprendre ce qu'ils peuvent réellement apporter. La quatrième consiste à les préparer. La cinquième consiste à les relier prudemment à des situations, lorsque cela est possible et souhaitable. La sixième consiste à les soutenir dans le temps, avec des relais, un droit au retrait, une médiation et une reconnaissance.

La puissance d'un tel appel dépendra aussi de son portage. S'il vient seulement d'une association isolée, il restera peut-être limité. S'il est porté politiquement par les institutions territoriales, en alliance avec les acteurs de la solidarité, il peut prendre une autre dimension. La CeA, le SPDA, le CDCA, les associations, les communes, les établissements, les services, les acteurs de la protection juridique et les collectifs citoyens pourraient dire ensemble : nous avons besoin de faire émerger une humanité de proximité autour des situations de vulnérabilité, et nous voulons le faire avec prudence.

Ce portage institutionnel ne doit pas transformer l'engagement en dispositif froid. Il doit au contraire rassurer. Il doit dire que les volontaires ne seront pas abandonnés, qu'ils ne seront pas exposés publiquement, qu'ils ne seront pas envoyés seuls dans des situations trop complexes, qu'ils ne seront pas utilisés au-delà de ce qu'ils acceptent. Il doit dire aussi que les personnes vulnérables seront protégées, que leur consentement sera recherché, que les

relations seront accompagnées, et que les risques seront pris au sérieux.

Le choc d'engagement solidaire pourrait ainsi devenir un acte fondateur : non pas une injonction, mais une invitation organisée. Non pas une mobilisation de masse, mais une manière de faire apparaître, territoire par territoire, les personnes qui pourraient contribuer à des cercles de confiance. Non pas une réponse immédiate à toutes les situations, mais le début d'un registre vivant de présences possibles.

Il faudra bien sûr avancer progressivement. Certaines personnes lèveront le doigt sans savoir encore ce qu'elles peuvent faire. Certaines devront être réorientées. Certaines ne seront pas adaptées à certaines situations. Certaines devront être formées. Certaines pourront aider très peu, mais ce "très peu" sera parfois précieux. Certaines ne pourront jamais être mises en relation directe avec une personne vulnérable, mais pourront soutenir l'organisation, la veille, l'information ou la médiation.

L'essentiel est de ne pas confondre l'élan et la solution. L'élan ouvre une porte. La solution se construit ensuite, lentement, avec des personnes, des règles, de la confiance, de la vérification, de la protection et de l'expérience.

Pour le territoire alsacien, un choc d'engagement solidaire pourrait avoir une portée forte. Il dirait que le vieillissement, le handicap, la vulnérabilité et l'épuisement des aidants ne sont pas seulement l'affaire des familles impliquées ou des professionnels spécialisés. Ils sont l'affaire d'une société locale. Chacun ne peut pas tout faire. Mais certains peuvent quelque chose. Et ce quelque chose doit pouvoir être accueilli, reconnu et relié avec intelligence.

Ce cinquième cahier pose donc une étape de mobilisation : pour que les cercles de personnes de confiance ne restent pas une idée, il faut permettre à des personnes physiques de lever le doigt, de se déclarer prudemment disponibles, et d'être ensuite accompagnées dans un engagement ajusté, sécurisé et durable.

*Ce texte appartient à la série des Cahiers de Dediçi consacrée au soulagement des aidants en Alsace, au SPDA et à la constitution progressive de cercles de personnes de confiance.*